

## Fiche 18

La distribution du lait pour les veaux demande un temps de travail non négligeable quotidiennement. C'est la raison essentielle qui incite les éleveurs à investir dans le distributeur automatique de lait (DAL). Il permet une souplesse d'horaires et améliore le confort de travail.

### Automatiser la distribution du lait pour les veaux

Les veaux sont logés dans une ou plusieurs cases collectives. Généralement la case est équipée d'une stalle avec une tétine qui peut être rétractable. En pénétrant dans la stalle, le veau est identifié par l'automate, via une boucle d'oreille, voire un collier, et sa ration quotidienne lui est distribuée en plusieurs repas (2 à 4) en fonction du plan d'allaitement retenu.

Le DAL assure le réchauffement du lait entier ou le mélange de quantités précises de poudre de lait et d'eau aux températures de dilution.

### Les précautions à prendre pour installer un DAL

Il est important de prévoir un local fermé de 5 à 10 m<sup>2</sup> pour l'automate, mais aussi pour le stockage de la poudre de lait, voire du bac réfrigérant. Le logement des animaux se fait en une ou deux cases collectives, à raison de 2 m<sup>2</sup> par veau minimum. Il est préférable d'avoir 2 cases pour atténuer l'hétérogénéité des lots. Dans ce cas, l'accès à la stalle est réglé par un portillon. La stalle mesure 1,3 m de long à partir de la tétine, 0,65 m de largeur. Au sol, il est indispensable de gérer les écoulements (lait, bave, urine) et donc de prévoir un caillebotis ou une dalle inclinée permettant un écoulement des jus et le nettoyage de l'appareil. Une alimentation en eau est à prévoir pour préparer la poudre, bien sûr, mais aussi assurer le lavage. La protection anti-gel doit également être prévue afin d'éviter des désagréments. La stalle devra être installée le plus près possible de l'automate pour limiter les quantités de lait résiduel dans le tuyau.

L'aspect le plus délicat à gérer reste l'ambiance du bâtiment. Là où les cases collectives sont grandes, le volume d'air peut être très important, et les courants d'air difficiles à gérer.

### Le plan d'allaitement

Le principe de l'alimentation lactée ne change pas par rapport à une distribution classique. Après avoir distribué le colostrum pendant les premiers jours, le veau consomme de plus en plus d'aliment lacté. Le maximum de matière sèche ingérée doit être atteint dès la quatrième semaine de vie. Le nombre de repas, programmable sur 24 heures, se situe généralement de 2 à 4.

L'adaptation des veaux au DAL ne pose en général pas de problème. L'adaptation paraît cependant plus facile lorsque le colostrum aura été distribué en seau à tétine.

La surveillance des animaux doit être fréquente. Le contrôle des quantités se fait au niveau de l'automate, mais le suivi des animaux c'est l'œil de l'éleveur.

### L'entretien du matériel

Chaque jour, le système de réchauffage du lait et le bol de mélange doivent être nettoyés ainsi que la sonde mesurant la température de buvée. Le nettoyage se fait selon le même principe qu'une machine à traire.

La tétine est également à nettoyer tous les jours afin de limiter les contaminations bactériennes. Une fois par semaine, la trémie de stockage de poudre et les abords seront à nettoyer. Régulièrement, la température de buvée (40°) sera vérifiée.

### L'investissement :

Prévoir entre 8000 et 10000 €. Il faut compter en moyenne 1 tétine pour 10 veaux allaités.



AMÉLIORER  
LES CONDITIONS  
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME  
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES  
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER  
LA MAIN-D'OEUVRE





## Au Gaec Partiel Horizon Lait : "au dessus de 40 génisses élevées, le DAL semble indispensable"

### Comment est utilisé le DAL sur l'exploitation ?

«L'achat remonte à l'année 2000 pour un investissement de 8000 €. L'utilisation se fait de fin Juillet à début Avril. 60 génisses sont élevées, les mâles étant vendus à 8 jours.

Les veaux sont retirés à la mère et mis en cases individuelles pendant une semaine. Ils reçoivent du colostrum à la tétine, le surplus est stocké dans un tank de 1 000 litres car le plan d'allaitement est réalisé avec du lait entier. Lorsque le niveau baisse au dessous de 300 litres, on trie quelques vaches en fonction du taux de cellules. L'incidence économique ne représente pas plus d'une vache sur l'année car les besoins en lait pour les élèves sont d'environ 27 000 litres, et le lait non commercialisé durant les 7 premiers jours représente 17 000 litres.

Pour simplifier l'utilisation, la distribution est programmée à 8 litres par veau dès son arrivée au DAL et ceci pendant 45 jours. Ensuite, on baisse de 10 % sur les dix derniers jours pour sevrer à 55 jours.

Deux parcs sont utilisés. Le premier est un parc d'adaptation où le veau reste 15 jours, ce parc dispose d'un point d'eau et le paillage est important. Le deuxième parc dispose d'une courrette extérieure de 50 m<sup>2</sup> et d'un igloo de 25 m<sup>2</sup> où les veaux restent jusqu'au sevrage. Ils reçoivent des granulés démarrage pour consommer plus de 2 kg lors du sevrage.»

### Quels points vous paraissent importants pour la réussite ?

«L'entretien quotidien du matériel est primordial pour assurer son bon fonctionnement. La surveillance régulière des animaux reste indispensable. On consacre 5 minutes chaque jour dans les parcs pour vérifier le paillage, la propreté et la santé des veaux. La visite se fait toujours avec un thermomètre dans la poche, au cas où l'on a un doute sur l'état de santé d'un veau.

La ventilation du bâtiment est un aussi un point crucial car le nombre de veaux par lots est plus important.»

### Quel est le gain temps constaté ?

«Pour ce qui concerne l'utilisation du DAL, le temps passé est de 2 à 3 heures par semaine consacré au nettoyage le mardi et le vendredi. Ensuite, il faut habituer les veaux au DAL, plus quelques interventions et la surveillance, alors que pour réaliser une buvée par jour, il faudrait au minimum 1 heure par jour.

La méthode donne entière satisfaction car c'est vraiment très simple. Un détail qui a son importance : la barrière de séparation dans le box d'allaitement doit se positionner adossée sur le côté, laissant le passage ouvert aux plus jeunes veaux ce qui facilite leur adaptation au DAL.»

### L'EXPLOITATION :

- ▶ GAEC partiel à Gentelles (80)
- ▶ 4 associés et 1 salarié à plein temps sur la production laitière
- ▶ 100 VL à 9000 kg
- ▶ 900 000 l de lait produit
- ▶ Achats annuels de fourrage :
  - 24ha de prairies
  - 30 ha de Maïs pour 450 tonnes de Matière Sèche
  - 350 tonnes de pulpes sucrées à 27 % de matière sèche
  - 30 ha de paille de colza
  - 40 ha de paille de blé
  - 5 ha de luzerne

### DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

- Louis BRUNEEL ELC3  
Téléphone : 03 22 90 14 13
- Rémy HANNEQUIN CA 80  
Téléphone : 03 22 20 67 37
- Sébastien JULIAC CA 02  
Téléphone : 03 23 22 50 62
- Christelle RÉCOPÉ CA 60  
Téléphone : 03 44 11 45 12

RÉDACTEUR DE LA FICHE :  
Louis BRUNEEL (ELC3)